

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

REVUE

DE

L'HISTOIRE DES RELIGIONS

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM.

René DUSSAUD et Paul ALPHANDÉRY

Membre de l'Institut
Conservateur-adjoint des Musées
Nationaux

Directeur d'Études
à
l'École des Hautes-Études

AVEC LE CONCOURS DE MM.

P. ALFARIC, J. CAPART, J.-B. CHABOT, FR. CUMONT, E. DE FAYE, G. FOUCART
A. FOUCHER, MAURICE GOGUEL, CH. GUIGNEBERT, H. HUBERT,
R. KREGLINGER, ISRAËL LÉVI, SYLVAIN LÉVI, AD. LODS, FR. MACLER,
M. MAUSS, A. MEILLET, P. MONCEAUX, ED. MONTET, A. MORET, P. OLTRAMARE,
C. PIEPENBRING, A. RÉBELLIAU, SALOMON REINACH, P. SAINTYVES,
J. TOUTAIN, A. VAN GENNEP, ETC., ETC.

TOME XCV. N^{os} 2-3. — MARS-JUIN 1927

PAUL-LOUIS COUCHOUD

MARC LATIN ET MARC GREC

PARIS

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE (VI^e)

1927

Bibliothèque Maison de l'Orient



135623

A mon maître Sébastien Reimetz
hommage d'admiration et d'affection
M. L. Couchoud

avec tous mes remerciements pour les précieux indications
qu'il m'a données sur le texte de saint Ephrem.

MARC LATIN ET MARC GREC ⁽¹⁾

On a honneur et avantage à débattre un problème de philologie des évangiles avec un helléniste de l'envergure et de la courtoisie de M. Hubert Pernot. Ses *Pages choisies* des évangiles, ses *Etudes sur la langue des évangiles* sont devenues classiques. Par la connaissance approfondie du grec populaire et du néo-grec il a fixé le sens de beaucoup de passages controversés. Il n'a pas l'effroi des solutions nouvelles. Il ne rejette pas non plus *a priori* une tradition ancienne qui contredit nos routines. Je ne me sentirai parfaitement affermi dans la position que j'ai prise que lorsque je serai parvenu à le convaincre.

La question débattue est celle-ci. Je défends la tradition qui nous apprend que l'évangile de Marc a été écrit en latin (ῥωμαϊστὶ) Et j'estime que le texte latin dont le *Codex Bobiensis k* et le *Codex Palatinus e* sont des témoins, malheureusement grossiers et incomplets, n'est pas la traduction du texte grec représenté par les manuscrits chefs de file B, D et W. Au contraire M. Pernot défend l'opinion généralement admise que le texte de *k* est une traduction du grec.

De deux versions mises en regard, l'une latine, l'autre grecque, il peut sembler facile de décider où est l'original, où est la traduction. En fait c'est assez délicat. Le grec et le latin se calquent fort bien l'un sur l'autre. Il faut une pesée minutieuse de

(1) Voir dans la Revue *L'Evangile de Marc a-t-il été écrit en latin* (juillet-décembre 1926) et *Un prétendu original latin de l'évangile de Marc* (janv.-févr. 1927).

quelques passages choisis et un dénombrement des caractéristiques générales.

Je suivrai la critique de M. Pernot en m'attachant à ne laisser aucun argument sans examen.

Une remarque est à faire au début. « Le copiste de *k*, dit justement M. Pernot, était d'une crasse ignorance ; il ne comprenait sans doute que fort peu le latin qu'il avait sous les yeux et il était, comme scribe, tout à fait inexpérimenté. » Il fait à chaque ligne des fautes incroyables. Il écrit *uerum in quo oritur* pour *uermis non moritur*, *regnus* pour *petrus*, *feribas* pour *scribas*, *nuptis* pour *uultis*, *filia* pour *folia*, *nomen* pour *non enim* ou pour *pater*, et *sum* pour *tuum*, *in tribus* pour *inscriptio*, *inprobitas* pour *haerebit ad*, *illi monet* pour *illo omnes*, *si mulier* pour *similiter*, etc. Mon but n'était pas de refaire l'édition critique de *k* qui a été donnée par Hans von Soden (*Das lateinische Neue Testament in Afrika zur Zeit Cyprians*. Leipsig 1909, p. 429-449). J'ai donc suivi en général le texte établi critiquement par Soden. J'ai signalé seulement les corrections que je proposais moi-même. Ainsi dans mon premier exemple j'ai donné *seruis suis* au lieu de *discipulis suis*, *domus* au lieu de *domui*, *utrum* au lieu de *uerum*, *gallorum cantu* au lieu de *gallorum gallo*, corrections de Soden que personne ne contestera. Et j'ai indiqué que je lis *dixit*, au lieu de *dixi* que donne le manuscrit.

I

XIII, 34-37 (parabole du portier). Le latin a deux mots qui ne sont pas représentés en grec : *sic* et *uni*. M. P. fait de *sic* une simple addition et de *uni* une correction maladroite introduite par un copiste qui pensait à l'interlocuteur de Jésus, présenté trente-quatre versets plus haut (XIII, 1 Maître, regarde quelles pierres...)

Je vois au contraire dans *sic* le corrélatif de *quomodo* (comme un homme... a commandé au portier de veiller, de même veillez car vous ne savez pas quand le maître de la maison vient). En latin les deux propositions ont un lien organique : parabole, appli-

cation. En grec l'enchaînement est lâche (ὡς... οὖν). Sic me paraît donc primitif.

Quant à *uni*, il dur de le rapporter à un interlocuteur déjà lointain à qui Jésus n'a rien dit de comparable à ce qu'il dit maintenant. Si l'on adopte la correction *dixit* au lieu de *dixi*, le sens est tout simple : Ce que l'homme *a dit à un seul* (au portier) je vous le *dis à tous*. C'est la conclusion de la parabole.

En ce cas la faute *dixi* a passé en grec où elle a donné : Ce que je vous *dis*, je le *dis à tous*. M. P. entend : Ce que je vous *dis*, à vous quatre (Pierre, Jacques, Jean et André qui ont demandé à part : Dis-nous quand ces choses arriveront. XIII, 4), c'est à tous les disciples que je le *dis*. Mais la phrase, dans son contexte, paraît conclure la parabole plutôt que nous ramener au verset 4. Swete (*The Gospel according to St Mark*, 3^e éd. Londres 1920, p. 319) dégage ainsi la leçon du morceau : « Le devoir de veiller n'est pas limité au θυρωρός, tous doivent prendre la veille. » Or ce sens naturel est dans le latin (avec la lecture *dixit*) et n'est pas dans le grec.

XIV, 41-42 (à Gethsémani). Le latin a douze mots : *ecce appropinquavit qui me tradit et post pusillum excitavit illos et dixit*, dont les sept derniers ne sont pas représentés en grec et dont les cinq premiers sont, en grec, à une autre place, trois phrases plus loin. En revanche le grec a : ἀπέχει (τὸ τέλος) qui n'est pas représenté en latin.

Pour M. P. un traducteur latin a ajouté : *et post pusillum excitavit illos et dixit* parce qu'il a pris à tort καθεύθετε (τὸ λοιπόν καὶ ἀναπαύεσθε pour des impératifs. Il a voulu rendre la scène compréhensible et empêcher que Jésus dise à la fois : Dormez, réveillez-vous ! Selon M. P. καθεύθετε, ἀναπαύεσθε sont des indicatifs. Il signifient : Alors voilà que vous dormez et que vous reposez ! Réveillez-vous !

M. P. est, à ma connaissance, le premier exégète qui propose d'entendre ces mots à l'indicatif, sans interrogation (Klostermann veut les entendre à l'interrogatif : Dormez-vous ? — à quoi τὸ λοιπόν s'oppose). J'objecterai qu'un peu plus haut, dans

un contexte semblable *ὑπὸ ἡγεμονίᾳ καὶ προσεύχῃ* sont à l'impératif. Dans l'antiquité, l'indicatif n'a été senti par personne. La Vulgate, comme M. P. le rappelle, traduit par l'impératif. Euthymius commente : « Jusqu'à présent vous n'avez pas veillé, maintenant dormez et reposez-vous, si vous pouvez ! »

Le passage d'Irénée auquel M. P. fait appel suppose l'impératif : *Inveniens eos dormientes Dominus primo quidem dimisit, significans patientiam Dei in dormitione hominum, secundo uero ueniens excitauit eos et erexit* (IV, xxii, 1). Jésus laissa dormir les disciples, pour montrer la patience de Dieu devant le sommeil des hommes. Il ne leur a donc pas dit avec impatience : Alors voilà que vous dormez ! Fait plus significatif encore, le passage suppose les mots : *et post pusillum excitauit illos et dixit*, mots qui ne sont pas représentés en grec et n'existent que dans *k*. Il atteste ainsi que le texte dont *k* est le témoin était lu vers 180. Le grec n'a pas d'attestation aussi ancienne.

On ne peut donc admettre que les mots : *et post pusillum excitauit eos et dixit* aient été inventés par un traducteur. Sur la caution d'Irénée, ils ont toute chance d'être primitifs.

M. P. ne rend pas compte du déplacement en grec de *ecce appropinquauit qui me tradit* ni de l'absence en latin de ἀπέξει (τὸ τέλος).

J'ai proposé de ces deux faits une explication très simple.

Les douze mots où se marque la divergence du latin et du grec sont précédés de *iam nunc* ; ils sont suivis de *iam hora est*. Je pense qu'il s'est produit un saut du même au même, de *iam* à *iam*. Le traducteur grec a sauté douze mots. Puis, s'apercevant de l'omission il a traduit, plus loin, la fin de la phrase tronquée (*ecce appropinquauit qui me tradit*) en indiquant l'écart par le *nota* : ἀπέξει (τὸ τέλος), la fin est plus loin. Cette note au copiste a pénétré dans le texte. Voilà pourquoi ἰδοὺ ὁ παραδιδούς με ἤγγικεν est déplacé en grec et pourquoi ἀπέξει (τὸ τέλος) n'est pas représenté en latin (1).

(1) XIII, 29. Le latin *in proximo et in foribus est finis* offre un bon sens. Dans le grec : ἔγγυς ἐστὶν ἐπὶ θύραις, le verbe souffre de l'absence de sujet.

XV, 34-35 (il appelle Elie). M. P. admet que le grec de B : ἐλωί, ἐλωί pourrait être une correction d'après l'araméen. 'Eλωί rend inconcevable le malentendu : il appelle Elie. Le grec de D : ἡλει, ἡλει (prononcé ἡλί) le rend moins coulant que la curieuse transcription latine : *heli heliam*.

Ad quid me maledixisti? se comprend comme accomplissement de la fameuse citation paulinienne du Deutéronome (XXI, 23) : Maudit de Dieu est celui qui est pendu au bois. Au contraire ὠνεῖδισάς με de D ne se comprend ni comme citation du Psaume XXII, ni comme citation du Deutéronome. Je ne puis y voir que la traduction de *me maledixisti*. Les leçons du *Colbertinus c* (*exprobrasti me*) et du *Vindobonensis i* (*me in opprobrium dedisti*) sont des retraductions latines de ὠνεῖδισάς με. Si *maledixisti* est, au contraire, primitif, il faut qu'il soit « en suspens » et il l'est en effet. Quant à B, il a le texte du Psaume XXII : ἐγκατέλιπές με (pourquoi m'abandonnas-tu?) : *me maledixisti* ne peut pas en être la traduction.

XV, 39 (confession du centurion). D'après le latin le centurion est frappé du cri de Jésus (*quia sic exclamavit*). D'après le grec il est frappé de sa mort si rapide (ὅτι οὕτως ἐξέπνευσεν). La confession du centurion : Vraiment cet homme est fils de Dieu, est mieux amenée par le cri de Jésus que par la rapidité de sa mort. M. P. demande : « En quoi le fait de crier *Mon Dieu* indique-t-il qu'on est fils de Dieu ? » Le fait de mourir rapidement l'indique bien moins. Dans Θ ce n'est pas ἐξέπνευσεν mais κράζας ἐξέπνευσεν qui me paraît reposer sur *exclamavit*.

IX, 12 (Elie est venu). Le latin porte : Il (Elie) fit tout ce qu'il devait faire (*fecit quanta oportebat illum facere*), selon qu'il est écrit sur lui. Le grec : On lui fit tout ce qu'on voulait (ἐποίησαν αὐτῷ ὅσα ἤθελον) selon qu'il est écrit sur lui. La supériorité du latin est éclatante et j'ai indiqué comment le grec en est la corruption (ἐποίησεν lu ἐποίησαν, ὄφελον lu ἤθελον). M. P. veut bien reconnaître que *h* représente ici la bonne tradition. Si dans ce passage le latin est manifestement original il

n'y a pas de difficulté à ce que *inludetur* ait été corrompu en *innulletur* et traduit par ἐξουθενηθῆ.

IX, 47-50 (la géhenne et le sel). Le latin a : *omnis substantia consumitur*. Le grec a deux formes : B πᾶς πυρὶ ἀλισθήσεται. D πᾶς πυρὶ ἀναλωθήσεται καὶ πᾶσα θυσία ἀλλὶ ἀλισθήσεται. J'ai indiqué comment on peut passer du latin au grec. Peut-on passer du grec au latin ? M. P. admet une confusion entre οὐσία et θυσία. Il demande : « Pourquoi ne serait-ce pas θυσία qu'on aurait lu οὐσία et traduit *substantia* ? » Parce que toute la phrase aurait été traduite. Or ἀλλὶ ἀλισθήσεται ne sont pas représentés en latin. La priorité du latin me paraît certaine. L'idée que toute substance est *consumée* (non *détruite* comme dit le grec) dans la géhenne est naturelle. Au contraire le grec est, selon Gould, « un des passages du Nouveau Testament les plus difficiles à expliquer. »

Plus loin le manuscrit porte : *si sals fatum. fatum fuer. in quod illud condistis*. M. P. propose de lire : *si sal fatuum fuerit, in quo illud condietis ?* (si le sel est fade, avec quoi l'assaisonnez-vous ?) Je propose : *si sal fatuum, fatuum fuerit (id) in quod illud condistis* (si le sel est fade, fade sera ce en quoi vous le mettez). Cette lecture qui suit de plus près le manuscrit est en meilleur accord avec le contexte. Le sel fade affadit tout le mets, comme la main, le pied, l'œil scandaleux corrompent tout le corps. Mais la lecture proposée par M. P. aura été faite réellement ; elle explique le grec, lequel est très obscur dans son contexte. Matthieu est hors de question car il n'est la source ni de Marc latin ni de Marc grec. Il dépend, selon toute probabilité, de Marc grec.

Enfin le latin donne : *habetis in uobis pacem* (ms *panem* surchargé par *salem*) *pacati estote in inuicem*, ce qui fait une conclusion rythmée et même rimée. Le grec est : ἔχετε ἐν ἑαυτοῖς ἄλας καὶ εἰρηνεύετε ἐν ἀλλήλοις. M. P. pense que la bonne leçon est *salem* et que *pacem* (ms *panem*) a été amené par *pacati estote*. J'estime au contraire que *pacem* est la bonne leçon. Il a été copié *panem* et corrigé malheureusement en *salem*, à cause de *si sal...*

de la phrase immédiatement précédente. *Salem* est passé au grec. Ayez parmi vous la paix (1), offre un bon sens. Ayez en vous-mêmes du sel, est un précepte abscons dont le sens ne m'apparaît pas (2).

II

Aux exemples que j'ai fournis, M. P. Alfarcic, dans une lettre qu'il m'adresse, en ajoute un autre, très important (3). C'est la scène si belle de la résurrection de Jésus :

XVI, 4 *subito autem ad horam tertiam tenebrae diei factae sunt per totum orbem terrae et descenderunt de coelis angeli et surgente in claritate filio dei (4) simul ascenderunt cum eo et continuo lux facta est. tunc illae accesserunt ad monumentum...*

Le grec n'a rien qui corresponde à ces trente-huit mots.

Tout se passe comme si, en grec, plusieurs lignes avaient été sautées entre τοῦ μνημείου (verset 3) et εἰς τὸ μνημεῖον qui devait traduire *ad monumentum*. Ce serait un saut du même au même. La résurrection de Jésus aurait été enjambée.

Le passage qui n'existe que dans *k* est-il donc primitif ? M. Alfarcic le pense.

« Le *subito* du début, dit-il, et le *continuo* sont tout à fait dans le style de Marc. La mention de la troisième heure est bien aussi de sa manière (cf. XV, 25, 33, 34). Il donne ailleurs à Jésus le titre de *fils de Dieu* (I, 1) et il vient de lui faire donner ce titre par le centurion (XV, 31).

« Ailleurs aussi il montre les anges venant du ciel pour recueillir les élus (XIII, 27).

« On comprend qu'après avoir amené des ténèbres miraculeuses à la mort de Jésus (XV, 33), il amène une lumière miraculeuse

(1) *Habetis* est probablement un impératif, comme *adferitis* pour *adferite* (H. Roensch. *Itala und Vulgata*. Marburg 1875, p. 294).

(2) A titre de curiosité je signale que M. Henri Barbusse (*Les Judas de Jésus*, Paris, 1927, p. 71 et p. 132) l'a transformé en : « Ayez du ciel en vous-mêmes. »

(3) M. Alfarcic ne conclut pas de cet exemple à un original latin de Marc, mais seulement au caractère archaïque de *k*.

(4) Lecture de Turner.

à sa résurrection, en la faisant précéder de ténèbres soudaines.

« Le passage fournit une explication, qui sans cela fait défaut, à la présence d'un ange dans le tombeau.

« En décrivant l'ascension finale du Fils de Dieu, Marc assimile celui-ci à Moïse et à Elie qu'il a fait apparaître auprès de lui au début de la deuxième partie du récit (ix, 4). Moïse passait pour être monté au ciel parce que, d'après le Deutéronome (xxxiv, 6), *personne n'a connu son sépulcre jusqu'à ce jour*. Le tombeau vide du Christ est lié de la même manière à une ascension, dans la pensée de Marc. »

Ces raisons de M. Alfarié me paraissent convaincantes. Le récit de la résurrection de Jésus est original. Le texte de *k* est seul à conserver un des plus importants passages de l'évangile.

III

Au chapitre des erreurs de lecture j'ai donné une douzaine d'exemples où il me semble qu'un mot latin a été mal lu par un traducteur grec. M. P. en conteste quelques-uns.

I, 31 *tenens manum eius* B κρατήσας τῆς χειρός D ἐκτείνας τὴν χεῖρα κρατήσας. La leçon de D est manifestement un agglomérat de deux leçons : ἐκτείνας τὴν χεῖρα et κρατήσας τῆς χειρός. D'où vient ἐκτείνας τὴν χεῖρα ? M. P. y voit l'influence de I, 41 où cette expression est employée. Je pense que TENENS a été lu TENDENS. Les deux explications peuvent se soutenir.

XIV, 72 *coepit plorare* D ἤρξατο κλαίειν B ἐπιβαλὼν ἐκλαίειν. « La tournure ἐπιβαλὼν ἐκλαίειν, dit le P. Lagrange (*Évangile selon S. Marc* Paris, 1911, p. 382) est très difficile. » Pour Théophylacte ἐπιβαλὼν signifiait *s'étant voilé la tête*. Pour M. P. il signifie *se sauvant*. L'autre difficulté est d'expliquer la variante du grec : ἤρξατο, ἐπιβαλὼν. J'ai proposé COEPIT lu COIECIT : *conicio* ou *coicio* (*manus*) rendu par ἐπιβάλλω (τὰς χεῖρας), jeter (les mains sur les yeux) (1). Il est possible aussi que

(1) Sur 18 cas où ἐπιβάλλω est employé dans le Nouveau Testament, 11 fois il a pour complément τὰς χεῖρας ou τὴν χεῖρα.

ἐπιβαλὼν soit, comme l'indique Euthymius, synonyme de ἀρξάμενος. En ce cas les deux formes : ἤρξατο κλάειν et ἐπιβαλὼν ἔκλαιεν se comprendraient comme deux traductions indépendantes de *coepit plorare*.

XIV, 65 *alapis eum percutiebant*, D ῥαπίσμασιν αὐτὸν ἐλάμβανον B ἔλαβον. D'après M. P. ῥαπίσμασιν τινὰ λαμβάνειν est d'excellent grec vulgaire. D'accord. Je garde pourtant le soupçon que *percutiebant* ne traduit pas ἐλάμβανον mais qu'au contraire ἐλάμβανον vient de PERCVTIEBANT par une mauvaise lecture comme PERCIPIEBANT.

XIV, 8 *quod habuit haec praesumpsit et unguentavit* B ὁ ἔτχεν ἐποίησεν προέλαβεν μυρίσαι. Dans ces deux textes comparés il est remarquable que ἐποίησεν n'est pas représenté en latin et que *haec* n'est pas représenté en grec. C'est pourquoi je suppose que HAEC a été lu FECIT, ce qui a amené en grec quatre verbes successifs. Le grec présente un sens, mais compliqué : la femme a fait ce qu'elle avait (en son pouvoir) ; elle a, juste à temps, oint mon corps pour la sépulture. (En fait, il est bien trop tôt !) Le latin donne un sens tout différent et meilleur : la femme a prélevé tout son avoir et a oint mon corps pour la sépulture. Elle a dépensé toute sa fortune, de même que la veuve a jeté dans le tronc du temple toute sa subsistance d'une journée (XII, 44). La mauvaise lecture de HAEC a entraîné un contre-sens sur *praesumpsit*. Dans D *haec* est représenté (αὐτῆ) mais aggloméré au fatal ἐποίησεν (1).

Sur le chapitre des formes ambiguës du latin qui peuvent entraîner des erreurs de traduction, M. P. fait remarquer que « le grec tient beaucoup moins que le français et le latin à une succession régulière de présents ou de passés » et que « fréquemment un développement de Marc commence par un présent qui est comme une ponctuation. » Oui, mais dans ἐποίημασεν, ἔρχεται,

(1) L'interdiction faite à l'aveugle guéri de parler à personne au village (VIII 26, k et D) est plus naturelle que l'interdiction d'entrer dans le village (B).

εἶπεν (XIV, 16-18) le présent ἔργεται ne commence pas le développement et on a le droit de se demander si *uenit* du latin n'a pas été pris pour un présent.

J'ai cité πλήρης σῖτος (IV, 28) nominatif inattendu après deux accusatifs. Je l'explique par la distraction d'un traducteur qui a pris *triticum* pour un nominatif. M. P. suppose une leçon πλήρης σῖτον, avec πλήρης adverbe indéclinable, puis la correction étourdie πλήρης σῖτος. Mais la leçon πλήρης σῖτον n'est pas attestée. Nos deux explications restent en concurrence.

XI, 3. La lecture de Fleck et de Soden *dimittet* (ms *dimittit*) est obligatoire, car le présent *dimittit* n'offre pas plus de sens appliqué à Jésus qu'au maître de l'ânon (1). Le grec a correctement le futur (ἀποστελεῖ) mais par l'addition des mots πάλιν ὧδε, non représentés en latin, il donne Jésus comme sujet du verbe. Jésus promet de rendre l'ânon ici même (sens puéril) tandis qu'en latin le maître laissera prendre l'ânon (sens naturel).

Au chapitre des latinismes, *sermonem tenebant*, ἐκράτησαν τὸν λόγον (IX, 10) m'a paru une traduction mécanique du latin *tenere* par le grec κρατεῖν (cf I, 31: *tenens*, κρατήσας). Que veut dire τὸν λόγον ἐκράτησαν? Dans le Nouveau Testament κρατεῖν s'emploie avec παράδοσιν (Marc VII, 3, 8; II Thess, II, 15), διδασχίην (Apoc. II, 14). Le sens est-il que les disciples retinrent en leur mémoire la parole de Jésus (sur la résurrection), comme l'entendent Swete et Gould? Ils la retiennent mal puisqu'ils ne la comprennent pas. Ou qu'ils observèrent la recommandation (de ne pas parler de la transfiguration) comme l'entendent le P. Lagrange et M. P.? Ils n'auront l'occasion de l'observer que lorsqu'ils seront avec d'autres. En tout cas je trouve difficile de passer de ἐκράτησαν τὸν λόγον à *sermonem tenebant* qui a un autre sens, et si limpide.

De même *consilium facere* (XV, 1) me semble être le modèle de συμβούλιον ποιεῖν plus facilement que l'inverse.

(1) Dans le manuscrit la lettre *i* est souvent mise à la place de *e*: *respondite* (respondete), *uiniam* (uineam), *cauite* (cauete), *colligit* (colliget), *dico* (de eo) *purpuraria* (purpurea), *cruci* (cruce). Exemples donnés par Sanday.

Je n'insiste pas sur ἀπό μακρόθεν (*de longinquo*). Ni sur le pronom au génitif absolu suivi du même pronom à l'accusatif : j'ai constaté cette construction dans Luc. M. P. m'assure que παρεκλείει ἵνα μὴ (*obsecrabat ne*) et δοθῆναι αὐτῇ φαγεῖν sont de bon grec. Je m'incline.

Au chapitre des paraphrases du grec sur le latin, M. P. reconnaît dans καὶ αἱ περὶ τὰ λοιπὰ ἐπιθυμίαι (IV, 9) mots qui ne sont pas représentés en latin, une paraphrase. Il n'accepte pas que l'auteur de la paraphrase ait été influencé par le style de Luc. L'essentiel, pour ce qui nous occupe, est que le grec est, en général, paraphrasé, si on le compare au latin.

M. P. ne dit rien des deux chapitres qui traitent des formes multiples du grec et des *agglomérats* dans le grec. C'est là pourtant qu'est le plus fort de la démonstration.

Si le texte de *ke* est une traduction, il n'a pu être traduit que sur une seule des formes du grec. On doit le trouver en accord habituel avec une de ces formes, contre les autres. Il suivra par exemple le groupe D et s'écartera du groupe B, ce que font les autres versions latines. Ses affinités doivent trahir sa dépendance.

Or il n'a pas d'affinité régulière. J'ai montré, par des tables, qu'il se rapproche ou s'écarte indifféremment de toutes les formes du grec. Il n'a d'accord habituel avec aucune. Il occupe, entre toutes, une position centrale.

Il faut en conclure qu'il ne dérive pas d'une des formes du grec mais qu'au contraire les formes du grec dérivent de lui. L'avantage d'une telle épreuve est qu'elle n'est pas subordonnée à l'appréciation personnelle. Elle repose sur des tables d'absence, de présence, de variations concomitantes.

D'autre part quand un texte dérive d'un autre par voie de traductions retouchées, il est fréquent que deux traductions d'un même terme s'agglomèrent. La présence et surtout le nombre des *agglomérats* décèlent le texte qui n'est pas l'original. Or toutes les formes de Marc grec sont chargées d'*agglomérats*.

M. P. ne dit rien non plus des citations de Marc dans Clément d'Alexandrie. Il est cependant étrange de voir Clément citer un même passage de Marc (X, 25) sous quatre formes grecques différentes, comme s'il ne connaissait pas de forme grecque fixée, et de le voir citer, dans un autre passage (X, 22) deux mots : $\alpha\gamma\rho\acute{\upsilon}\varsigma$ qui ne se trouvent dans aucun manuscrit grec connu mais qui se trouvent (*et agros*) dans Marc latin.

IV

Les indices nombreux et divers qui manifestent la priorité de Marc latin sur Marc grec se heurtent-ils à des cas où le latin serait la traduction certaine du grec? M. P. en allègue un certain nombre. Il faut les examiner.

Dicere quia (IX, 26), *uidere* ou *audire quia* (IX, 25; X, 47), *legere quoniam* (XII, 27) ne sont pas des traductions du grec. C'est de la langue populaire. Tertullien emploie, dans le sens de la conjonction *que*, 13 fois *quia*, 3 fois *quoniam*; Saint Cyprien 66 fois *quia*, 44 fois *quoniam* (1). Dans Pétrone on trouve : *dixi quod comedit* (46, 4); une vieille sorcière dit : *uides quod aliis leporem excitavi* (131). D'après A. C. Juret (*Système de la syntaxe latine*, Paris, 1926, p. 317) *quia* au lieu de *quod* dans des phrases de ce genre est vieux-latin.

Non sapis quae sunt dei (VIII, 33), tu ne sens pas les choses divines, est bien en situation après le sot émoi de Pierre, à l'annonce de la Passion. Je ne puis considérer *sapis* comme un contre-sens fait sur $\sigma\phi\omega\nu\epsilon\iota\varsigma$, moins encore comme un calque de $\sigma\phi\omega\nu\epsilon\iota\nu$, être dans son bon sens.

Visus est illis helias (IX, 4), avec le datif, au lieu de l'ablatif précédé de *ab*, est une tournure usitée par Cicéron (*audita tibi*), Tacite, Tertullien, etc. (Roensch, p. 436). *Fuerunt conloquentes*

(1) G. Mayen, *De particulis Quod, Quia, Quoniam, Ut pro acc. cum infinitivo post verba sentiendi et declarandi positis*. Kiel, 1889.

(*ibid*) est une construction paraphrastique sur le type *audiens sum*, lequel est vieux-latin et classique (Juret, p. 72).

Arescit (IX, 18), il se durcit, est de bonne latinité et convient bien à la description d'une crise épileptique. Il se comprend sans recours au grec $\xiηρζίνεταί$.

IX, 21, il faut lire *et* et non *set*; la lettre *s* est effacée (Wordsworth). *Hoc factum est ei*, passif avec le datif de la personne à qui échoit le résultat, se dit en latin sans qu'on copie du grec.

In nullo potest exire nisi in orationibus (IX, 29) est populaire et ne suppose pas forcément le grec. L'ablatif instrumental y est précédé de *in* comme dans : *in hoc signo uincēs*.

Dilexit illum (X, 21) est bien en situation après que l'homme qui brigue la vie éternelle a répondu qu'il a observé tous les commandements, dès sa jeunesse. Ce verbe, veut dire soit : Jésus le choisit, soit : il l'apprécia, le distingua, le chérit, avec une nuance de choix et d'approbation. *Dilexit illum* ne le cède en rien à $\etaγάπησεν αὐτόν$, même si l'on donne à ce dernier le sens de : il fit un geste d'amitié, de caresse.

Contristatus super illum sermonem (X, 22), *admirabantur super sermonem eius* (X, 24) sont des tournures populaires et ne postulent pas un $\epsilon\pi\iota$ avec le datif. *Super* au sens de *au sujet de* appartient à la langue familière. On le trouve, avec l'ablatif, dans Plaute (*super Eucionis filia rem tenes*), dans les lettres de Cicéron (*hac super re*, sur ce sujet), dans Apulée (*famam super quodam Demochare*). Ici l'accusatif remplace l'ablatif, ce qui n'est pas classique mais s'éloigne de $\epsilon\pi\iota$ avec le datif.

Misit minuta duo quod est quadrans (XII, 22) : « La tournure latine, dit M. P., si on la tient pour originale, aurait pour équivalent français : elle y a mis vingt sous, c'est-à-dire un franc. » Comment cela ? Il faudrait qu'il y eût : *misit uncias tres quod est quadrans*. *Minutum* n'est pas une division de la monnaie romaine et il n'y a pas de pièce romaine d'un demi-*quadrans*.

L'équivalent français est : elle jeta deux piécettes, la valeur d'un franc.

Coepit... iurare quia : non noui hominem istum (XIV, 71) est un tour populaire, comme le tour grec correspondant. *Quia* y tient lieu de *dicens* pour introduire le style direct. Il y fait sentir une pointe de son sens originel : c'est un ancien accusatif neutre pluriel de *qui*. On dirait en français populaire : Il se mit à jurer *comme ça* : Je ne connais pas cet homme.

On ne peut rien conclure de l'emploi de quelques mots grecs dans Marc latin : *scandalum*, *scandalizare*, *discolum*, *diaconos*, (*mons*) *eleon*, *anastasis*, *gazofilacium* pas plus que de l'emploi de quelques mots latins dans Marc grec : κεντυρίων, λεγίων, σπεκουλάτωρ, δηνάριον, κοδράντης (*quadrans*), ξέστης (*sextarius*), φραγγέλλω (*flagello*), πραιτώριον. A Rome et dans les grandes villes bilingues le latin et le grec vivaient côte à côte et alternaient souvent. Ils se faisaient des emprunts, se contaminaient. Les inscriptions des catacombes montrent que les mots, les alphabets même s'entre-changeaient. De quelques mots grecs on ne peut donc pas induire un original grec, ni de quelques mots latins un original latin.

Tous les mots grecs qui figurent dans Marc latin se trouvent dans la version biblique des Septante. Il est probable qu'ils ont été introduits en latin par l'usage liturgique des Juifs (1). Derrière σκάνδαλον, *scandalum* on ne sentait pas la gâchette grecque mais le mot hébreu que σκάνδαλον traduit.

Quant à *cena pura*, c'était une expression courante chez les Juifs parlant latin pour désigner le vendredi (Tertullien. *Ad nat.* I, 13 ; Augustin *In Iohann.* 126,5 ; *Sermones* CCXXI). Elle est passée des Juifs aux chrétiens. Elle subsiste dans le dialecte sarde où le vendredi se dit *Kenápura*, *Kenábura* (2). L'origine de ce mot n'est pas dans une mutilation de παρασκευή. D'après un passage de Festus (3) *cena pura* était un terme du rituel

(1) Voir à ce sujet D. S. Blondheim. *Les parlers judéo-romans et la Vetus latina*, Paris 1925.

(2) Meyer-Lübke. *Rom. etym. Wörterb.* § 1806, cité par Blondheim p. LX.

(3) P. 230 b ed. Müller. Leipzig, 1839. Cité par Blondheim p. LIX.

païen. Il désignait, à ce qu'il semble, un repas de préparation aux mystères, caractérisé par l'abstinence de certains mets. Il est curieux que les Juifs de langue latine aient adopté ce terme pour désigner la préparation à leur sabbat. Assimilaient-ils en quelque façon la célébration du sabbat à celle des mystères ?

Bref, les exemples allégués par M. Pernot et la contre-épreuve qu'il demande à bon droit n'infirmement pas les indices particuliers et généraux qui s'accordent à prouver que Marc latin est l'original, Marc grec la traduction.

Il n'est pas inconcevable, après tout, qu'un livre écrit à Rome l'ait été en latin.

Paul-Louis COUCHOUD.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE « LA HAUTE-LOIRE »
